

Image not found or type unknown



Facture de fioul ne correspondant pas a la quantite réelle

Par **MAXFLY**, le **26/11/2009** à **13:53**

Bonjour, j'ai acheté une maison il y a 2 mois. L'ancien propriétaire m'a proposé de racheter la quantité de fioul restant dans la cuve. L'aiguille indiquant environ 1500 L, j'ai accepté de lui faire un chèque correspondant à la facture qu'il avait réglé au mois d'avril (correspondant à l'achat de 1000L de fioul) soit 580 euros. Il y a quelques jours je fais entretenir la chaudière, et le technicien me dit qu'il n'y a qu'un fond de fioul dans la cuve alors que je n'ai pas encore utilisé le fioul soit disant contenu dans la cuve!!! L'aiguille indiquant le niveau de fioul étant apparemment bloquée..... À présent, que puis-je me retourner? L'agence immobilière m'ayant mis en contact avec ce vendeur? Le vendeur directement? Puis-je récupérer le montant de mon chèque? Merci de jeter un œil à mon cas